

# patrimoine.



- [Facebook](#)
- [Instagram](#)

## [Billetterie](#)

- [\*Recherche\*](#)
- [Anita Conti](#)
- [Expositions](#)
- [Histoire](#)
- [Archives en ligne](#)
- [Images en ligne](#)
- [Incontournables](#)
- [Billetterie](#)

1. [Accueil](#)
2. [Histoire](#)
3. [Keryado, son histoire](#)
4. [Territoire de Ploemeur](#)
5. À la conquête de l'indépendance : un adjoint spécial

## À la conquête de l'indépendance : un adjoint spécial

---

Quant à l'indépendance politique, elle commence le 13 novembre 1878 par la création, liée à l'éloignement du bourg administratif, de la section de Keryado. Le décret érigeant Keryado en section de Ploemeur avec adjoint spécial est promulgué alors que le bourg de Ploemeur voyait d'un mauvais œil la création d'un bureau d'état-civil dans la cité ouvrière. Toutefois, il existe avant cette décision, un conseiller municipal en charge de cette section au sein d'un conseil. Le dernier à avoir occupé cette fonction est Edouard Mathieu. En 1875, 30 ares sont acquis au prix de un franc le mètre carré pour la construction d'un cimetière. Mais au mois de mai 1877, le maire de Ploemeur Louis de Solminhiac, regrette le

financement du cimetière sur le budget de la commune face aux premières velléités d'indépendance de ses « habitants se sentant étrangers et mis en interdit ». En effet, un vote pour la séparation a alors lieu au sein du conseil où même si elle n'aboutit pas, cinq conseillers (de Bernardières, Gouello, Bourvellec, Robic et Raoul) votent pour la séparation. Au mois de septembre, monsieur de Bernardières, conseiller municipal de Ploemeur demande l'entretien des huit kilomètres de voies keryadines contre le retrait de la demande de séparation du territoire de Keryado.

Le 8 mai 1878, lors de la présentation pendant le conseil municipal, d'une pétition des habitants de Keryado réclamant un adjoint spécial, Raymond de Raime émet des réserves car bien que cette demande s'explique par le fait qu'elle émane d'une forte agglomération de près de 4 000 habitants, éloignée de cinq à six kilomètres du bourg de Ploemeur, pour lui une telle nomination ne peut être que le début de la division de la commune. Les habitants expriment dans cette pétition adressée à la mairie une pétition le souhait de pouvoir disposer de leur adjoint quand ils en ont besoin. Quant à Edouard Mathieu, il est certain que cette pétition est justifiée tant au point de vue de la police que d'une responsabilité dans bien des circonstances. Le maire propose qu'un adjoint soit nommé parmi les membres du conseil de Keryado et non pas qu'un poste d'adjoint spécial soit créé.

Cette demande est acceptée lors du conseil du 8 mai 1878 et le 8 décembre, Yves-Marie Duliscouët, propriétaire, devient le premier adjoint spécial. Edouard Mathieu qui s'est également présenté face à lui n'obtient qu'une voix. Duliscouët occupe le poste jusqu'au 9 janvier 1881.

Adolphe Eugène Le Marouille lui succède du 9 janvier 1881 au 18 mai 1884. Né à Lorient le 3 mai 1833, il épouse Amélie Josèphe Le Clech. Propriétaire demeurant rue Saint-Vincent à Kerentrech, il décède à son domicile le 19 septembre 1885.

Puis Yves-Marie Duliscouët, né à Gestel, retrouve sa fonction d'adjoint spécial du 18 mai 1884 au 24 mai 1885. Veuf d'Angélique Le Doussal, il habite au 22 route de Brest (rue de Belgique) à Keryado quand il décède le 19 août 1907 à l'âge de 84 ans.

Le troisième à occuper le poste d'adjoint spécial de 1885 à 1892, est Didier Léonard. Didier Joseph Léonard est né à Paris le 17 février 1857. Il épouse Juliette Marie Verharne qui se retrouvera veuve à l'âge de 28 ans.

Il est un commerçant dont les biens [meubles, effets, mobiliers et marchandises : chapeau à haute forme, robes de dames, pardessus, redingotes, toutes sortes d'épices, sucre, café, chocolat... et boissons (vermouth, tafia, eau-de-vie, rhum...)], suite à une saisie d'exécution, sont vendus aux enchères le 7 juillet 1889. Son mandat, dont il a été investi à trois reprises avec une majorité toujours plus forte à chaque scrutin, s'arrête le 17 janvier 1892, alors qu'il a été nommé administrateur colonial de deuxième classe à Approuague en Guyane par arrêté du gouverneur du 8 octobre 1891. Il y exerce cette fonction peu de temps puisqu'il décède le 12 juin 1892 à l'hôpital maritime de Cayenne, à l'âge de 35 ans.

Prudent Jules Delannée est l'adjoint du 17 janvier 1892 au 27 mars 1892. Né à Lorient le 18 avril 1843, profession de cordonnier, il épouse Eugénie Bigarré (repasseuse) le 25 mai 1872. Eugénie décède le 27 septembre 1885 au domicile conjugal situé à Calvin en Keryado. Veuf,

il épouse en secondes noces Marie Daniélo. Le 12 septembre 1895, il décède à son domicile au 11 rue de la Croix à Calvin à l'âge de 52 ans. Sur son acte de décès, il est encore mentionné comme conseiller municipal de la commune de Ploemeur.

Pierre Louis Rio, propriétaire, est l'adjoint spécial du 27 mars 1892 au 15 septembre 1895. Né à Quéven, Il décède le 23 février 1896 à l'âge de 43 ans dans sa propriété de Ploemeur à Kerlégannic.

Il est remplacé par Louis Dosda du 15 septembre 1895 au 17 mai 1896. Adjudant principal de la Marine en retraite et chevalier de la Légion d'honneur, né à Moëlan (Finistère), veuf de Marie Françoise Evenou, il décède à son domicile au 58 route de Brest à Calvin en Keryado à l'âge de 68 ans le 7 avril 1903.

Le dernier adjoint spécial au sein du conseil municipal de Ploemeur, du 17 mai 1896 au 17 avril 1901, est Pierre Le Breton né à Lorient le 22 août 1842 et décédé à Keryado le 23 juin 1918. Il exerce la profession de maître principal de la Marine.

Dotée d'une mairie annexe à partir de 1888, des registres d'état-civil séparés sont tenus dès 1879 (jusqu'en 1988) par l'adjoint spécial qui fait également office d'officier d'état-civil.



## **Horaires d'ouverture**

### **Hôtel Gabriel**

**Fermeture de l'Hôtel Gabriel pour travaux.**

**Les jardins de l'Hôtel Gabriel restent ouverts.**

**La salle de lecture des Archives municipales est ouverte, sur rendez-vous uniquement,  
du mardi au jeudi après-midi, de 14h à 17h.  
02 97 02 23 29 - [archives@lorient.bzh](mailto:archives@lorient.bzh)**

**[Contacter le Patrimoine](#)**

**[Contacter les Archives municipales](#)**

**Kiosque**



© 2018 - Site officiel des Archives et du patrimoine de la Ville de Lorient

- [Plan du site](#)
- [Données personnelles](#)
- [Mentions légales](#)
- [Contact](#)
  
- [Imprimer](#)

- [PDF](#)
- [Partager](#)  
[Facebook](#)[Twitter](#)[Addthis](#)

[Retour en haut](#)